

fermacell



FERMACELL plaque de sol Guide de pose



Materiaux-naturels
Vivre Nature

Matériaux naturels
115 Avenue de Provence
26320 Saint-Marcel-les-Valence

Tel. 04 75 25 78 59
Fax 04 27 85 30 44
www.materiaux-naturels.fr

Xella

FERMACELL d'un coup d'œil.

Les plaques de sol FERMACELL au format 150 x 50 cm, sont pratiques et maniables. Leur mise en œuvre ne demande aucun outillage spécialisé.

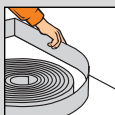
Plaque petit format



Finitions



Préparation



Utilisable immédiatement



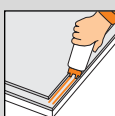
Pose



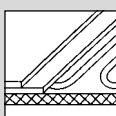
La sécurité sans surcoût !



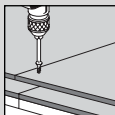
Collage



Gamme complète !



Visage ou agrafage



Eco-label !



Le faible poids des plaques de sol FERMACELL ne provoque aucun problème statique. Les montages en chape sèche FERMACELL offrent notamment une amélioration de l'isolation thermique et phonique, et une sécurité contre le feu grâce à un classement Mo (incombustible).

Une solution à chaque problème, même pour les chauffages par le sol. Pour les ragréages, granules FERMACELL et dalles TS.

FERMACELL répond aux exigences de la construction biologique et détient un Eco-label de l'Institut Allemand de la Bio-construction à Rosenheim (IBR). FERMACELL est fabriqué à partir de gypse et de fibres de papier recyclé.

Table des matières

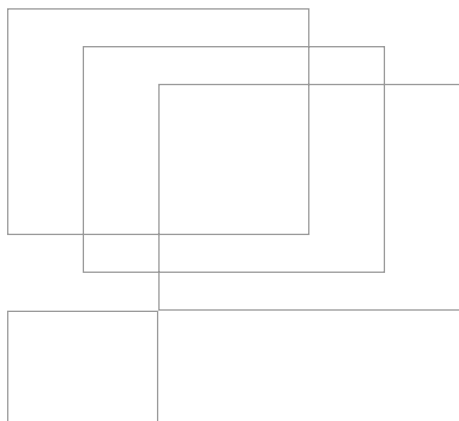
| | | |
|---|----|----|
| Domaine d'application | 4 | 1 |
| Support | 5 | 2 |
| Mise en œuvre | 6 | 3 |
| Fixations | 9 | 4 |
| Troisième couche de FERMACELL | 11 | 5 |
| Chape FERMACELL et chauffage par le sol | 12 | 6 |
| Fournitures nécessaires | 13 | 7 |
| Résistance à la charge | 14 | 8 |
| Primaire avant revêtement | 16 | |
| Chape en locaux humides | 16 | 9 |
| Revêtements | 17 | 10 |
| Ragréage et remise à niveau | 20 | 11 |
| Granules d'égalisation FERMACELL | 21 | 12 |
| Dalles FERMACELL TS | 24 | 13 |
| Remise à niveau avec isolation thermique complémentaire | 25 | 14 |
| Croquis de détails | 26 | 15 |
| Accessoires | 28 | 16 |
| Notes | 30 | 17 |

Domaine d'application.

1

Les plaques de sol FERMACELL permettent la réalisation de chapes sèches désolidarisées, qui rentrent dans la composition de systèmes de planchers performants. La plaque de sol FERMACELL est une chape flottante, dont les éléments constitutifs sont posés en bandes successives. Avantage pratique : on peut marcher sur la chape sèche FERMACELL, juste après le séchage de la colle. La suite des travaux ou les finitions (comme les revêtements de sol par exemple) peuvent se faire dans la foulée. Les plaques de sol FERMACELL associée à différents systèmes apportent une solution efficace à de nombreux problèmes d'aménagement et de confort :

- Constructions neuves
- Constructions anciennes / rénovations
- Logements
- Bureaux et commerces
- Locaux humides domestiques
- Protection contre le feu
- Isolation phonique
- Isolation thermique
- Ragréage de sol
- Chape sur système compatible de chauffage par le sol.



Support.

Les plaques de sol FERMACELL doivent reposer sur une surface résistante, plane, sèche, régulière et homogène.

Plancher en maçonnerie.

Sur les planchers en maçonnerie coulée, qui peuvent encore contenir une humidité importante, il est obligatoire d'étendre une feuille de polyane (épaisseur 0,2 mm) avant la pose, pour éviter les remontées capillaires dans la chape sèche. Les joints entre bandes de polyane doivent se chevaucher de 20 cm au moins. Le polyane doit être relevé en périmétrie le long des plinthes, jusqu'au-dessus du niveau du sol fini. Si le plancher en maçonnerie est sec à cœur (ouvrages réalisés depuis plusieurs années) la présence d'une feuille polyane constitue une sécurité supplémentaire.

Sol en pleine terre ou sol de cave.

Les ouvrages enterrés en contact direct avec le sol naturel doivent être protégés contre l'humidité tant en sol qu'en paroi verticale. D'une manière générale, les murs maçonnés sont protégés de l'extérieur par un dispositif d'étanchéité spécifique (souvent un complexe bitumé). Le sol doit lui aussi être protégé de la même manière. Dans le cas de transformation d'une ancienne pièce de service non protégée contre l'humidité en local habitable, il est nécessaire de réaliser une protection complémentaire (bandes bitumées ou autre système d'étanchéité).

Planéité du support.

Les petites irrégularités du support (0 à 10 mm de profondeur) sont rattrapées ponctuellement à l'aide d'un enduit de rebouchage (le mortier adhésif FERMACELL est tout à fait indiqué pour cette utilisation). Pour un surfacage général, il est préférable d'utiliser un système de ragréage liquide. Dans ce cas, suivre rigoureusement les indications du fabricant, notamment les temps de séchage.

Pour des ragréages dépassant une épaisseur de 10 mm, employer les granules d'égalisation FERMACELL, dont vous trouverez le mode d'emploi au chapitre „Granules d'égalisation FERMACELL”.

Plancher en bois.

Avant la pose des plaques de sol FERMACELL sur un plancher en bois, s'assurer de sa solidité et de la bonne tenue de ces éléments constitutifs, qui seront renforcés le cas échéant (revisser les planches mal fixées par exemple). Le support doit être impérativement stable et sec, et les planches ne doivent pas se cintrer. Si un ragréage est nécessaire, nous conseillons d'utiliser les granules d'égalisation FERMACELL, dont vous trouverez le mode d'emploi au chapitre „Granules d'égalisation FERMACELL”.

Mise en œuvre.

La mise en œuvre de FERMACELL doit intervenir dans une atmosphère sèche (humidité relative $\varphi \leq 70\%$).

Après s'être assuré de l'état de solidité et d'humidité du support (voir chapitre précédent), disposer une bande de désolidarisation en plinthes sur tout le périmètre de l'ouvrage (bande de laine minérale, de PSE ou de mousse à cellules fermées).

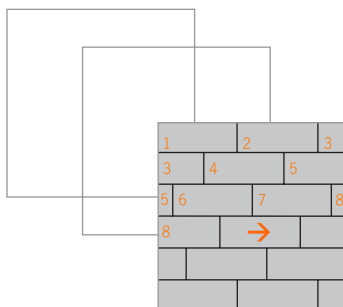
Procéder à la pose de FERMACELL suivant le plan de pose n°1 ci-contre : de gauche à droite, par rangées successives. La 1ère rangée de plaques est située contre la paroi la plus éloignée de l'accès au local.

Surveiller les découpes, ainsi que le croisement des joints d'une rangée à l'autre.

Découper les battues supérieures de la première plaque sur la longueur et la largeur, de façon à avoir 2 épaisseurs complètes de plaques dans l'angle.

Découper ensuite uniquement la longue battue des plaques suivantes de la première rangée.

(Plan de pose n°1) La plaque n°3 est taillée à la longueur désirée. Découper sur la longueur la battue supérieure de la partie destinée à finir la 1ère rangée. La chute est ensuite réutilisée intégralement pour commencer la 2ème rangée. Dans tous les cas, la longueur de la chute doit être au moins ≥ 20 cm. Dans le cas inverse, partir sur la rangée suivante avec une demi plaque.



Schema n° 1

Les joints entre plaques d'une rangée à l'autre doivent se croiser d'au moins 20 cm. Pour la découpe des plaques de sol FERMACELL, nous conseillons d'utiliser une scie circulaire électrique à main, munie d'un système de guidage et d'une aspiration. A défaut, une scie sauteuse, ou une scie manuelle.

Dans les couloirs ou les pièces allongées, les plaques de sol FERMACELL doivent être posées en long.

Dans le cas de pose de plaques de sol FERMACELL sur ragréage de granules, disposer provisoirement sur le lit de granules des morceaux de plaques qui permettront d'atteindre la zone de travail et de mettre en œuvre les plaques suivant le schéma n°1.

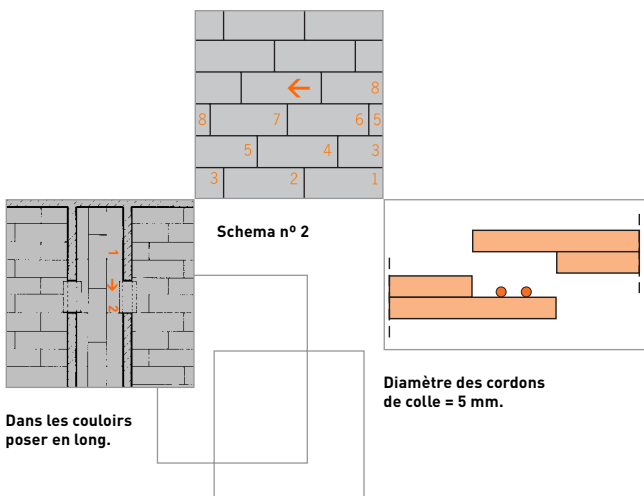
Sinon poser les plaques suivant le plan de pose n°2, en commençant la pose contre la paroi correspondant à l'accès au local. Ceci permet de travailler sur les plaques de sol FERMACELL, sans piétiner le lit de granules.

Prévoir un joint de dilatation sur les ouvrages tous les 20 m. Cette grande dimension est autorisée par la bonne stabilité dimensionnelle de FERMACELL.

Pour la réalisation des joints de dilatation, voir croquis de détail page 26.

Procéder au collage des battues inférieures et supérieures avec la colle pour plaques de sol FERMACELL (consommation = 40-50 g/m² de plaque, soit une bouteille pour 20-25 m²).

Étendre la colle en un double cordon sur la battue inférieure, avant de la recouvrir par la battue supérieure de la plaque suivante.





Le temps d'utilisation de la colle est de 10 mn. La mise en place et le réglage des plaques sont autorisés pendant cette période. Le vissage des battues à l'aide des vis autoperceuses FERMACELL permet la compression de la colle nécessaire à une bonne adhérence. Il est possible d'utiliser également des agrafes spéciales (voir le chapitre „Fixations“). Pour faciliter un bon positionnement des plaques au moment du collage, lester la plaque en la piétinant au moment du vissage.

Après séchage de la colle, racler les éventuels bourrelets expansés de colle séchée qui peuvent ressortir par les interstices entre les plaques, puis surfacer les joints à l'aide d'un enduit base plâtre. Vous pouvez utiliser l'enduit pour joints FERMACELL. Suivre alors le mode d'emploi du produit utilisé.

Il est possible de marcher sur les plaques avec précautions pendant la pose. Attendre toutefois le complet séchage de la colle pour charger la chape, ou procéder à la pose de revêtement.

Temps de séchage = 24 h en atmosphère tempérée.

Fixations.

La fixation mécanique des plaques de sol FERMACELL peut être assurée soit par des vis, soit par des agrafes.

→ Vis autoperceuses FERMACELL.

Les vis autoperceuses FERMACELL ne doivent pas rentrer en contact avec le plancher support. En conséquence, choisir une longueur de vis inférieure à l'épaisseur des plaques et de l'isolant éventuel.

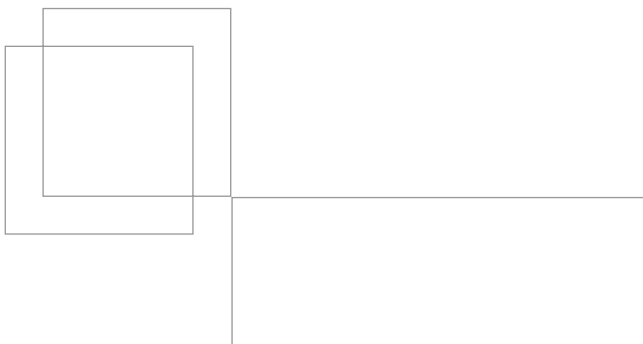
Les vis autoperceuses FERMACELL pour plaques de sol sont disponibles en 19 mm et 22 mm de long, suivant les épaisseurs de plaques utilisées.

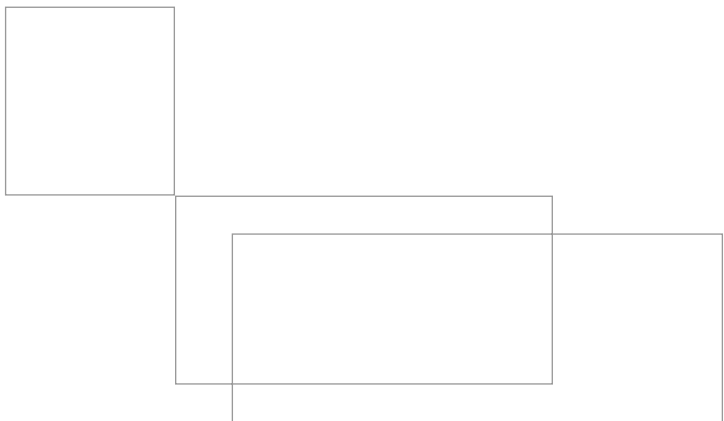
→ Agrafes spéciales

Il s'agit d'agrafes zinguées et résinées. Là encore, leur longueur ne doit pas dépasser l'épaisseur de la plaque. Nous conseillons les références suivantes chez différents fabricants :

Liste d'agrafes pour plaques de sol FERMACELL.

| | | Plaque de sol FERMACELL (2x 10 mm) | | Plaque de sol FERMACELL (2x 12,5 mm) | |
|----|----------------|--------------------------------------|--------------|--------------------------------------|--------------|
| | | Longueur 18-19 mm | Fil ≥ 1,5 mm | Longueur 21-22 mm | Fil ≥ 1,5 mm |
| n° | Fabricants | Références des différents fabricants | | | |
| 1 | Schneider/Atro | 114/18 CDNK HZ | | 114/22 CDNK HZ | |
| 2 | BeA | 155/18 NK HZ CD | | 155/21 NK HZ CD | |
| 3 | Bostitch | BCS 4 19 CD | | BCS 4 22 CD | |
| 4 | Bühnen | N 11 LAB | | N 12 LAB | |
| 5 | Duo-Fast | 76/18 CNK DNK | | 76/22 CNK DNK | |
| 6 | Haubold | KG 718 CDnk | | KG 722 CDnk | |
| 7 | Holz-Her | G19 GALV/F | | G22 GALV/F | |
| 8 | Paslode | S 16 3/4" CD | | S 16 3/4" CD | |
| 9 | Prebena | Z 19 CDNK HA | | Z 22 CDNK HA | |





Plaque de sol 2 E 11 (FERMACELL 2x 10 mm).

- Vis autoperceuses
FERMACELL 3,9 x 19 mm
Consommation = 15 vis au m²
Entr'axe de fixation ≤ 20 cm
Pour la réalisation de chape flottante désolidarisée composée de plaques de sol FERMACELL directement posées sur le plancher support.

- Vis autoperceuses
FERMACELL 3,9 x 22 mm
Consommation = 15 vis au m²
Entr'axe de fixation ≤ 20 cm
Pour la réalisation de chape flottante désolidarisée composée de plaques de sol FERMACELL directement posées sur une couche d'isolant.

- Agrafes spéciales
(1,5 x 10 x 18 – 19 mm)
Consommation =
15 agrafes au m²
Entr'axe de fixation ≤ 20 cm

Plaque de sol 2 E 22 (FERMACELL 2x 12,5 mm).

- Vis autoperceuses
FERMACELL 3,9 x 22 mm
Consommation = 15 vis au m²
Entr'axe de fixation ≤ 20 cm

- Agrafes spéciales
(1,5 x 10 x 22 mm)
Consommation =
15 agrafes au m²
Entr'axe de fixation ≤ 20 cm

Plaque de sol 2 E 13 (FERMACELL 2x 10 mm + 20 mm mousse de polystyrène expansé)

Plaque de sol 2 E 14 (FERMACELL 2x 10 mm + 30 mm mousse de polystyrène expansé)

Plaque de sol 2 E 15 (FERMACELL 2x 10 mm + 60 mm mousse de polystyrène extrudé)

Plaque de sol 2 E 31 (FERMACELL 2x 10 mm + 10 mm fibres de bois)

Plaque de sol 2 E 32 (FERMACELL 2x 10 mm + 10 mm de laine minérale)

- Vis autoperceuses
FERMACELL 3,9 x 22 mm
Consommation = 15 vis au m²
Entr'axe de fixation ≤ 20 cm

- Agrafes spéciales
(1,5 x 10 x 18–19 mm)
Consommation =
15 agrafes au m²
Entr'axe de fixation ≤ 20 cm

Troisième couche de FERMACELL.

Il est possible de renforcer la résistance à la charge de la chape en rajoutant une troisième couche de plaques FERMACELL.

Mettre en œuvre les plaques de sol FERMACELL comme indiqué plus haut. Racler les bourrelets de FERMACELL autour des passages de fixations et éliminer les éventuelles traces de colle séchée. Respecter le temps de séchage de la colle.

Pour la troisième couche, utiliser de préférence les plaques FERMACELL „petit format“ (1,00 x 1,50 m) en épaisseur 10 ou 12,5 mm. Pour optimiser la résistance à la charge, poser les plaques FERMACELL „petit format“ en rangées perpendiculaires au plan de pose des plaques de sol (voir plus loin les valeurs précises de résistance à la charge par unité de surface). La troisième couche est posée en rangées successives, en respectant un décalage des joints de 20 cm minimum, par rapport aux joints des plaques de sol.

Collage avec la colle pour plaques de sol FERMACELL : appliquer sur la chape sèche des cordons de colle d'environ 5 mm espacés de 10 cm au maximum (consommation = 130 à 150 g/m², c'est à dire environ 7 m² de surface collée par bouteille). Il est également possible de coller les plaques FERMACELL à l'aide d'une colle blanche (colle à bois). Dans ce cas il sera nécessaire d'enduire en totalité la surface collée. La colle sera étendue à l'aide d'un peigne (dentelure = 3 mm) à raison d'environ

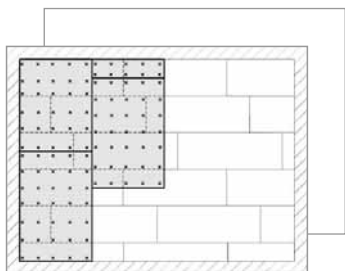
400 g/m². Surveiller attentivement la durée d'utilisation de la colle.

Plan de pose : recouvrement des plaques de sol

- Entr'axe des cordons de colle : ≤ 100 mm (consommation de colle : = 130 à 150 g/m²).
- Entr'axe des fixations ≤ 250 mm (consommation de fixations = 25 pièces au m²).
- Distance de fixation par rapport à la périphérie : 10 à 30 mm.

Fixation : Les vis autoperceuses FERMACELL, ou les agrafes spéciales (voir chapitre fixations) permettent d'obtenir la pression mécanique nécessaire au collage. Disposer les fixations par zone d'environ 250 x 250 mm sur les plaques FERMACELL (voir plan de recouvrement). La consommation est d'environ de 25 pièces au m².

Les finitions ultérieures, comme la pose des revêtements de sol, pourront être réalisées après séchage complet de la colle pour plaque de sol FERMACELL ou de la colle blanche (jusqu'à 36 heures en fonction de l'hygrométrie ou de la température).



Plan de pose :
troisième couche

Chape FERMACELL et chauffage par le sol.

Les plaques de sol FERMACELL de 25 mm sont spécialement adaptées comme chape de compression et support de revêtement. Les systèmes de chauffage par le sol, en général des systèmes par eau chaude, doivent être compatibles avec des chapes sèches et l'autorisation du fabricant est indispensable.

Systèmes de chauffage adaptés :

- ➔ Systèmes par réseau de chauffage intégré à des dalles d'isolant, comme des dalles de polystyrène expansé (PS 30) ou de polystyrène extrudé, associées à des diffuseurs métalliques permettant la diffusion horizontale de la chaleur et sa parfaite répartition homogène sur toute la surface de la chape sèche.
- ➔ Systèmes par dalles chauffantes réparties.

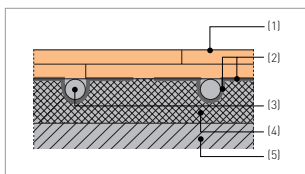
Les systèmes de chauffage par réseau de câbles électriques chauffant ne sont pas compatibles avec les plaques de sol FERMACELL.

Les températures d'utilisation ne doivent pas dépasser 45°C à la surface du système de chauffage, sous les plaques FERMACELL.

Précautions de mise en œuvre.

Suivre les indications de pose données ci-avant.

Si pour des raisons techniques ou de tenue mécanique du système de chauffage, il s'avère nécessaire de rajouter des éléments sur le support initial ceux-ci doivent présenter une parfaite résistance à la compression. Dans le cas de pose du système de chauffage sur une couche de granules d'égalisation FERMACELL, il faut recouvrir les granules d'une couche de plaques FERMACELL 10 mm avant de poser le système de chauffage. Les couches supplémentaires de plaques de polystyrène doivent présenter une masse volumique d'environ 30 kg/m³. Cet isolant doit présenter en tout point la même épaisseur. L'épaisseur totale des éléments rapportés sur le support initial, y compris le système de chauffage, ne doit pas dépasser 90 mm (voir le chapitre „Remise à niveau avec isolants complémentaires“).



(1) 2 E 22 plaque de sol FERMACELL

(2) Diffuseur métallique

(3) Canalisation d'eau chaude

(4) Support isolant

(5) Support initial (plan et sec)



Exemple de système compatible comprenant

La présence éventuelle de vides plus importants, comme les faisceaux de distribution dans la zone du répartiteur par exemple, oblige à des dispositions particulières. En effet, dans ces zones, la chape FERMACELL risque de trouver une trop faible surface d'appui.

Il est donc nécessaire de remplir ces vides éventuels de granules d'égalisation FERMACELL. Il est toutefois nécessaire de vérifier la compatibilité des granules avec le système de chauffage choisi.

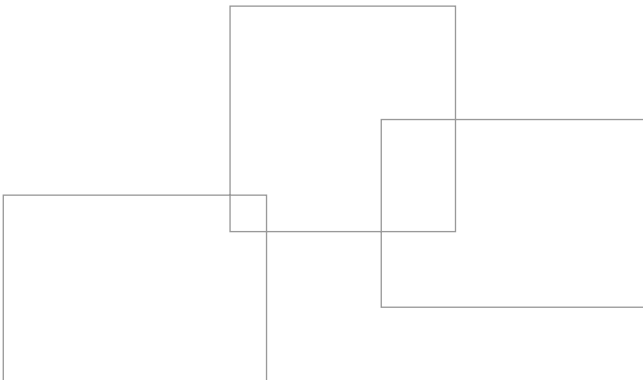
Les éléments de chauffage une fois posés, notamment les répartiteurs métalliques, doivent présenter une parfaite planéité. Les éléments gauchis ou cintrés ne sont pas tolérés.

Les références des systèmes de chauffage adaptés sont disponibles sur demande.

Fournitures nécessaires.

Fourniture nécessaire par m² de surface posée :

| | |
|--|-----------------|
| Plaque de sol FERMACELL | 1,33 plaque |
| Colle pour plaque de sol FERMACELL | ≈ 40 à 50 g |
| Colle pour plaque de sol FERMACELL (3ème couche) | ≈ 130 à 150 g |
| Vis autoperceuses FERMACELL | ≈ 15 pièces |
| Vis autoperceuses FERMACELL (3ème couche) | ≈ 25 pièces |
| Agrafes spéciales | ≈ 15 pièces |
| Agrafes spéciales (3ème couche) | ≈ 25 pièces |
| Enduit de finition base plâtre | ≈ 0,1 kg |
| Granules d'égalisation FERMACELL | ≈ 10 l/cm d'ép. |
| Dalles FERMACELL TS | ≈ 10 pièces |



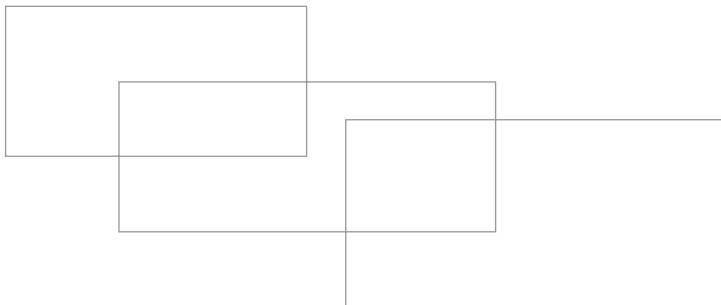
Résistance à la charge.

Le coefficient de sécurité pris en compte pour le calcul de la résistance à la charge des plaques de sol FERMACELL est valable pour tous les revêtements présentés dans ce guide. Cela signifie que les charges maximales autorisées (circulantes ou ponctuelles) sont également valables pour des

revêtements en céramique. Un ragréage à l'aide de dalle TS ou de granules d'égalisation FERMACELL n'influence pas la résistance à la charge.

Charges ponctuelles autorisées pour les plaques de sol FERMACELL.

| Types de chapes | | Avec une 3 ^{ème} couche de 10 mm FERMACELL | | |
|--|-----------------------------|---|-----------------------------|---------------------------------|
| | Charge ponctuelle autorisée | Charge d'exploitation autorisée | Charge ponctuelle autorisée | Charge d'exploitation autorisée |
| 2 x 10 mm FERMACELL | 1,5 kN | 2,5 kN | 2,5 kN | 3,5 kN |
| 2 x 12,5 mm FERMACELL | 2,5 kN | 2,5 kN | 3,5 kN | 3,5 kN |
| 2 x 10 mm FERMACELL + 20 mm PS20 | 1,5 kN | 2,5 kN | 2,5 kN | 2,5 kN |
| 2 x 10 mm FERMACELL + 30 mm PS20 | 1,5 kN | 2,5 kN | 2,5 kN | 2,5 kN |
| 2 x 10 mm FERMACELL + 60 mm XPS | 1,5 kN | 2,5 kN | 2,5 kN | 2,5 kN |
| 2 x 10 mm FERMACELL + 10 mm fibres de bois | 2,5 kN | 2,5 kN | 3,5 kN | 3,5 kN |
| 2 x 10 mm FERMACELL + 10 mm laine minérale | 1,0 kN | 2,5 kN | 1,5 kN | 2,5 kN |



Charges ponctuelles.

La charge ponctuelle maximale autorisée doit s'appliquer sur une surface supérieure ou égale à 10 cm². La distance minimale d'un point de charge à un autre doit être supérieure ou égale à 50 cm.

Les charges ponctuelles doivent être éloignées d'au moins 25 cm des bords. Si la surface d'appui de la charge ponctuelle est supérieure ou égale à 100 cm², aucun éloignement du bord n'est exigé.

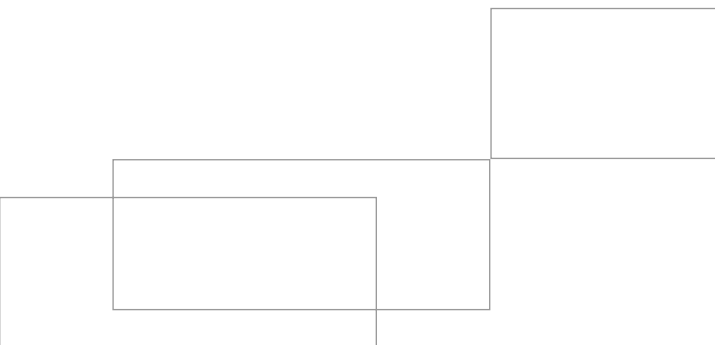
La somme des charges ponctuelles ne peut pas dépasser la charge d'exploitation autorisée, qui est de 250 kg/m² sans la troisième couche de FERMACELL de 10 mm, et de 350 kg/m² en cas d'utilisation de la plaque standard de 10 mm.

Couches supplémentaires.

→ Mousse de polystyrène expansé
($\varphi = 30 \text{ kg/m}^3$)
≤ 70 mm sous 2 E 11
≤ 90 mm sous 2 E 22

→ Mousse de polystyrène extrudé
($\varphi \geq 33 \text{ kg/m}^3$)
≤ 100 mm sous 2 E 11
≤ 120 mm sous 2 E 22
(voir page 25).

Les couches supplémentaires sous les plaques de sol ne restreignent pas les domaines d'application et ne modifient pas la résistance aux charges ponctuelles. La pose de dalle TS entre le support et la plaque de sol FERMACELL brute augmente la valeur de la charge ponctuelle admissible à 2,5 kN pour les plaques de sol 2 x 10 mm et à 3,5 kN pour les plaques de sol 2 x 12,5 mm.



Primaire avant revêtement.

Les plaques FERMACELL reçoivent en usine un traitement de surface qui dispense dans la plupart des cas, de traitement complémentaire avant la pose finale du revêtement.

Ceci ne dispense pas de l'application d'un primaire d'adhérence spécifique, dans le cas où le fabricant de revêtement en ferait la recommandation expresse.

Le primaire doit dans tous les cas être adapté au support à base de plâtre.

Chape en locaux humides.

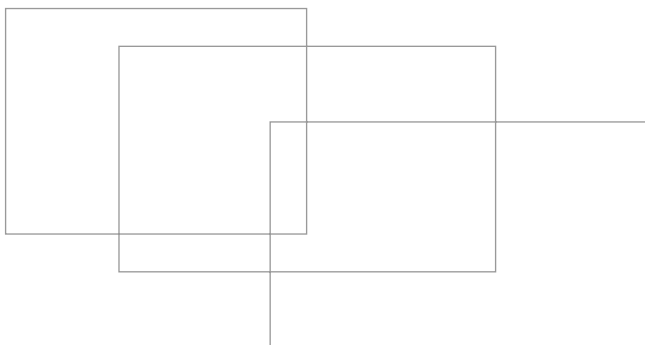
La pose des plaques de sol FERMACELL est admise en locaux humides de type privatif, c'est à dire dont le classement ne dépasse pas E2. Un traitement spécifique de la chape est nécessaire avant la pose de carrelages. Ce traitement est un système complet qui comprend en général un primaire d'adhérence, une couche d'étanchéisation, des bandes de pontage et une colle à carrelage (éventuellement un enduit de rebouchage de joint). Il incombe au lot du carreleur, et non à celui du poseur de la chape.

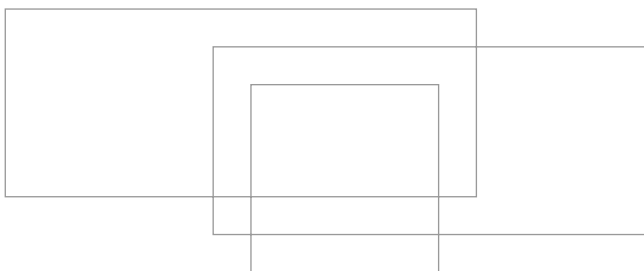
Ce traitement n'est pas nécessaire pour la pose de revêtement souple à lais soudés.

La pose de siphon de sol est formellement interdite dans une plaque de sol FERMACELL, quel que soit le revêtement.

La pose d'une plaque de sol FERMACELL est interdite dans les locaux humides collectifs, comme les cuisines de collectivités, les vestiaires de gymnase ou piscine, etc. dont le sol est soumis à de très fréquents lavages à grande eau, voire au jet sous-pression.

Pour plus de détail, se reporter à l'Avis Technique n° 12/00-1226 du CSTB : „Plaque de sol FERMACELL“.





Revêtements.

Textiles, PVC, linoléum, et autres revêtements souples.

- La pose de moquettes en dalles autocollantes ou de revêtements non-étanches, demande l'application préalable d'un traitement de fond.
- Le collage des revêtements souples, se fait généralement par bandes de papier collant à double-face.
- Dans le cas de collage sur toute la surface, il est indispensable d'utiliser un système de colle qui permette la dépose ultérieure du revêtement pour son remplacement, sans laisser de restes de revêtement sur les plaques de sol FERMACELL.
- Pour la pose de revêtement étanche, il est nécessaire d'utiliser une colle pauvre en eau.

Dans le cas de revêtements de sol souples minces (textile, PVC etc.) en carreaux ou en rouleaux, appliquer un enduit ou mortier de lissage, de préférence autolissant, adapté pour les supports à base de plâtre. Un traitement général de ce type demande de bien observer les temps de séchage (séchage à cœur du produit) et les précautions d'application du fabricant.

Ce traitement de lissage préalable évite que les petites irrégularités de l'état de surface de la chape (fixation affleurante, débord éventuel etc.) ne transparaissent à travers le revêtement mince.

Dans le cas de revêtement de sol souple épais, comme des revêtements montés sur semelle de mousse, le simple surfaçage des lignes de joints et des passages de fixations à l'aide d'un enduit base plâtre est suffisant.

Carreaux de grès-céramique, dalles minérales ou terre cuite.

- ➔ Le produit choisi devra obligatoirement être posé par collage mince. Le scellement au mortier en couche épaisse est interdit sur les plaques de sol FERMACELL.
- ➔ Les colles à carrelage recommandées sont les mortiers-colles à liants mixtes ou les colles en dispersion (vérifier la compatibilité des produits avec les supports à base de plâtre).
- ➔ Le trempage des carreaux avant la pose est interdit. Le dos des carreaux doit être enduit de colle sur 80 % de leur surface au moins (contrôler par prélèvement d'échantillon avant le séchage, le cas échéant).
- ➔ La bande de désolidarisation périphérique doit être arasée au niveau de la chape après la pose et le jointoiement des carreaux.
- ➔ Les carreaux ou dalles doivent être posés obligatoirement à joints ouverts. La pose bord-à-bord est interdite, car elle peut provoquer la fissuration du carrelage.
- ➔ Les carreaux sont jointoyés après le séchage complet de la colle uniquement (= 48 heures en règle générale, suivant l'hygrométrie du local).
- ➔ Les cueillies en pied de cloison doivent être protégées par un joint souple, comme du mastic silicone (élasticité permanente $\geq 20\%$).
- ➔ L'enduisage des joints et des passages de fixations de la chape est nécessaire dans le cas d'application d'un système d'étanchéisation souple (voir le chapitre „chape en locaux humides“). Il est inutile pour la pose de carrelage dans des locaux non-humides.

Carreaux de grès-céramique :

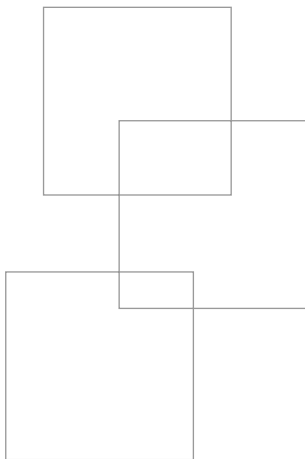
Les plaques de sol FERMACELL peuvent recevoir des carreaux ou des mosaïques. La dimension maximale des carreaux ne doit toutefois pas excéder 900 cm^2 (30 cm de côté). En effet les plus grands carreaux présentent souvent une planéité moins rigoureuse, et le collage en couche mince en devient très délicat.

Dalles de pierre naturelle et terre cuite.

La pose de ces types de revêtements est interdite sur la plaque de sol FERMACELL 2 E 32 (2x 10 mm + 10 mm de laine minérale). La dimension des dalles ne doit pas dépasser 900 cm^2 (30 cm de côté) pour la pierre et 1600 cm^2 (40 cm de côté) pour la terre cuite. Il est possible de réaliser une vitrification du revêtement.

Parquet.

Aucun surfaçage de la plaque de sol FERMACELL n'est nécessaire pour la pose de parquet. Les parquets flottants sont autorisés.



Précautions à connaître pour la pose de lattes de parquet en bois massif ou contrecollés par collage :

- La pose de lattes de parquet reconstitué en 2 ou plusieurs couches contrecollées est autorisée.
- La pose de parquet mosaïque en bois massif est également autorisée. L'épaisseur ne doit toute fois pas dépasser 8 mm. Le choix de bois massif oblige à n'utiliser que des petits formats, du fait de ses modifications dimensionnelles dans le temps. Le sens des fibres des lattes doit présenter une alternance uniformément répartie sur toute la surface (50% dans un sens et 50% dans l'autre). Pour des épaisseurs de parquet supérieures, prendre conseil auprès du fabricant.
- La pose proprement dite du parquet doit être réalisée dans les règles de l'art.
- Les plaques de sol FERMACELL et le parquet doivent présenter la même humidité. Pour ce faire entreposer à l'avance le parquet dans le local avant la pose. L'humidité du bois doit être de $9\% \pm 2\%$. La température du local ne doit pas être inférieure à 15°C et l'humidité relative de l'air comprise entre 45 et 65%.
- La surface de la chape doit être parfaitement propre.
- L'application d'un éventuel primaire d'adhérence et l'encollage proprement dit peuvent ensuite intervenir, suivant les prescriptions des fabricants de revêtements choisis, notamment en ce qui concerne les temps de séchage (attendre le séchage complet). Utiliser exclusivement les colles et primaires d'adhérence recommandés pour l'application sur chape sèche à base de plâtre. Nous recommandons l'emploi de produits pauvres en eau.
- Ménager un espace sur tout le périmètre de l'ouvrage, et autour de tous les éléments de nature différente (poteau, colonne d'alimentation apparente etc.). Les joints de dilatation sont réalisés suivant les indications du fabricant de parquet, et dans tous les cas, au moins au droit de ceux de la plaque de sol FERMACELL.
- La vitrification du parquet est possible, après un séchage complet de la colle.
- Le ponçage et la vitrification du parquet sont faits de manière traditionnelle. La vitrification doit toutefois être réalisée avec des produits pauvres en eau.
- Pour garantir le meilleur résultat, et pour travailler dans les meilleures conditions, il est recommandé de respecter pendant la pose la température de 20°C et une hygrométrie relative de l'air de 45 à 65%.
- Le collage de parquet en bois massif est interdit sur les plaques de sol FERMACELL. Ceci est valable pour tous les types de plancher massif, planchers en grandes lames posés à l'anglaise ou à chevrons. Le collage de bois debout (pavé de bois) est également interdit. Le bois massif ; même traité et bouveté, présente des risques importants de variations dimensionnelles et de déformations, incompatibles avec le collage sur une plaque de sol FERMACELL.

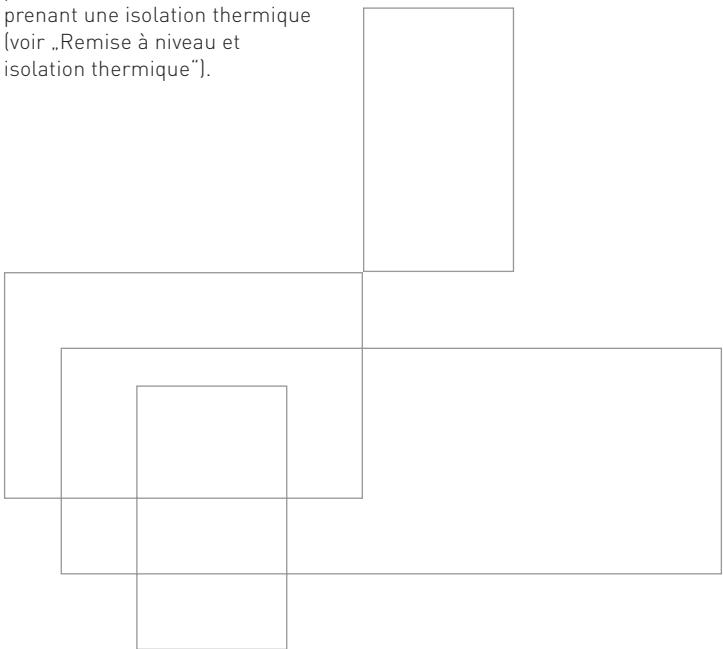
Ragréage et remise à niveau.

Un ragréage ou une remise à niveau peut être éventuellement nécessaire :

- Nivellement d'un sol irrégulier
- Remise à niveau jusqu'à une hauteur voulue
- Amélioration de l'isolation acoustique aux bruits aériens et aux bruits d'impacts
- Amélioration de l'isolation thermique.

Pour un ragréage moyen, utiliser les granules d'égalisation FERMACELL, et pour une remise à niveau plus importante, les dalles FERMACELL TS. Nous proposons plusieurs montages pour une remise à niveau comprenant une isolation thermique (voir „Remise à niveau et isolation thermique”).

11





Granules d'égalisation FERMACELL.

Les granules d'égalisation FERMACELL possèdent un domaine d'application très large, du fait de leur structure minérale poreuse, et leurs autres qualités physiques. Leur forme naturellement rugueuse les rend autobloquantes, et assure une stabilité élevée. Les granules participent aux performances acoustiques et thermiques des systèmes de chapes sèches FERMACELL. Leur faible poids permet leur application sur des planchers légers, comme les planchers en bois.

Propriétés physiques.

Les granules d'égalisation FERMACELL sont fabriquées à partir de béton cellulaire spécial.

- Incombustible par nature
- Conductivité thermique :
 $\lambda_R = 0,09 \text{ W/mK}$
- Granulométrie : 0,2 à 4 mm
- Masse volumique =
400 kg/m³
- Epaisseur minimale
d'emploi : $\geq 10 \text{ mm}$
- Epaisseur maximale
d'emploi : $\leq 60 \text{ mm}$
- Consommation au m² :
= 10 litres à 12 litres par cm
d'épaisseur de ragréage.

Domaine d'emploi.

Les granules d'égalisation FERMACELL peuvent être employés pour les ragréages et rattrapages de niveaux dans le neuf comme dans l'ancien, et permettent de préparer un support parfaitement plan, régulier et homogène. C'est le matériau complémentaire idéal de la plaque de sol FERMACELL.

Les granules constituent un complément d'isolation, notamment sur planchers bois. Leur faible granulométrie autorise une application jusqu'à 1 cm d'épaisseur seulement.

Mise en œuvre.

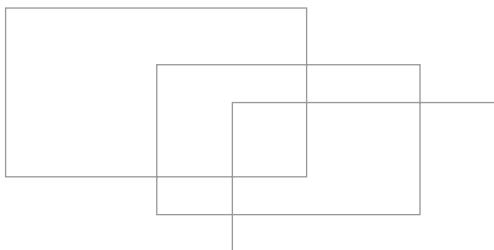
Les granules peuvent être directement répandues sur le support. Dans le cas de planchers aux éléments disjoints, la pose préalable d'une couche de protection (sous forme de papier bitumé par exemple) évite le fluage des granules dans la structure. Il faut faire remonter cette couche de protection le long des murs, au-delà du niveau fini de la chape. Les films polyanes sont autorisés en forte épaisseur seulement pour cette utilisation (risque de perforation des granules).

Pour les ragréages de plus de 6 cm d'épaisseur, il faut utiliser les dalles FERMACELL TS en ragréage préalable avant les granules, dont l'épaisseur finale pourra être ainsi ≤ 6 cm.

Les dalles TS sont utilisables jusqu'à 2 couches superposées (soit 6 cm). L'épaisseur totale dalles TS + granules n'excédera pas 12 cm au total (voir le chapitre „dalles FERMACELL TS”).

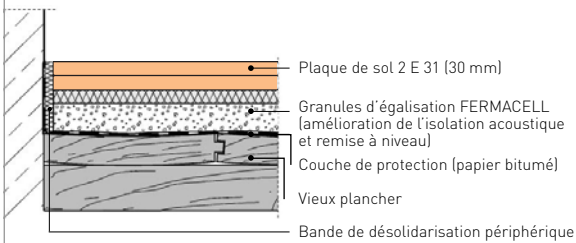
Les gaines d'alimentation et fluides peuvent être noyées dans les granules, qui doivent les recouvrir de 10 mm au moins. Toutes les règles de l'art devront être observées pour éviter la formation de condensation au contact des conduites d'eau.

Il est impossible de marcher sur les granules après leur mise à niveau. Pour la pose des plaques de sol FERMACELL, procéder alors suivant le plan de pose 2 (voir aussi le chapitre „Mise en œuvre”) ou bien disposer provisoirement des plaques de sol à la surface des granules, en forme de pas, pour atteindre la zone de travail.

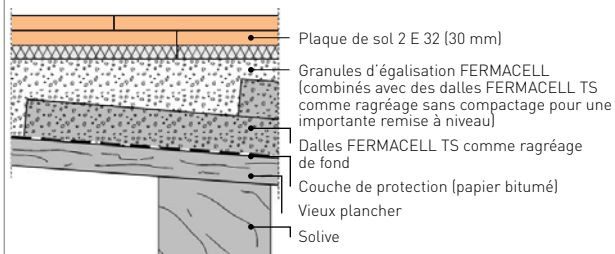


Exemple d'utilisation des granules d'égalisation FERMACELL.

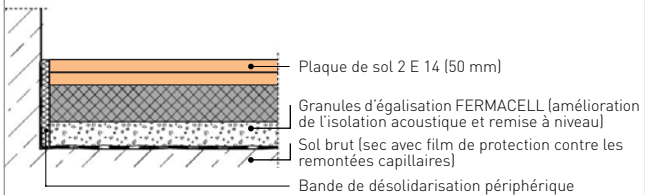
Plancher en bois déformé.



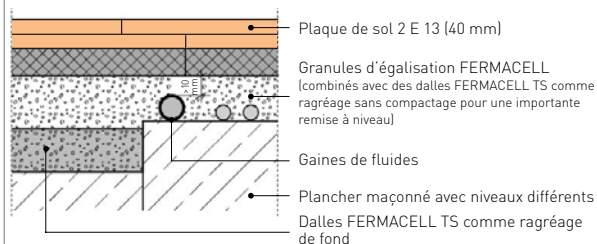
Plancher en dévers (forte inclinaison).



Plancher sur sol naturel non-enterré.



Plancher maçonné avec décalage de niveau.



Dalles FERMACELL TS.

Les dalles TS trouvent une application privilégiée pour les remises à niveau de forte épaisseur. La nature minérale du matériau favorise son emploi dans les systèmes coupe-feu.

Propriétés physiques.

Les plaques TS FERMACELL sont constituées de fibres de cellulose et de béton cellulaire.

- Dimensions : 50 x 20 x 3 cm
- Consommation au m² :
10 dalles
- Epaisseur maximale d'emploi : 2 couches (6 cm)
- Produit incombustible par nature
- Poids : 34 kg/m²
- Masse volumique : 1.150 kg/m³
- Conductivité thermique :
 $\lambda_R = 0,36 \text{ W/mK}$

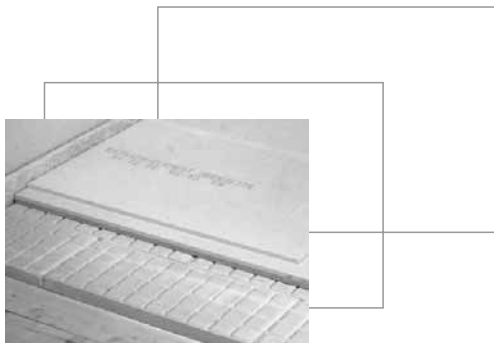
Domaine d'emploi et mise en œuvre.

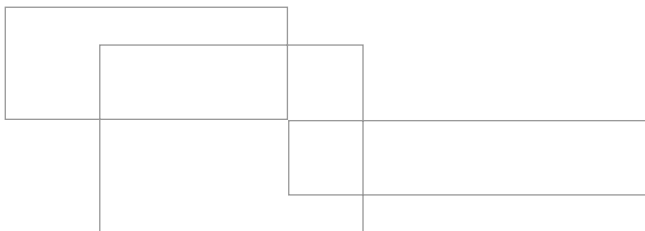
Les dalles TS FERMACELL doivent être posées sur un support régulier et homogène, présentant une résistance suffisante. Elles sont disposées en bandes successives.

Elles permettent de compléter les rattrapages de niveau en granules d'égalisation FERMACELL. Elles peuvent être noyées sous les granules, ou disposées en couches régulières au-dessus. Dans ce dernier cas, il est possible de marcher provisoirement sur le ragréage pour la réalisation de la chape.

Comme les dalles TS peuvent contenir de l'humidité suite à leur transport ou leur entreposage, le nombre de couche est limité à 2 (soit 6 cm d'épaisseur).

Pour cette raison, et si le revêtement de la chape est un parquet, recouvrir le ragréage d'une feuille de polianne (0,2 mm d'épaisseur) pour éviter les remontées capillaires.





Remise à niveau avec isolation thermique complémentaire.

En alternative aux dalles TS, et pour alléger le système, il est également possible d'utiliser des dalles d'isolant en mousse rigide de forte densité. Là encore, le nombre de couche d'isolant est limitée à 2. Il est important de déterminer au préalable le type de montage en fonction des performances d'isolation souhaitées.

Pour une remise à niveau complémentaire, et un renforcement de l'isolation thermique sous les plaques de sol FERMACELL, nous conseillons les systèmes suivants :

Plaque de sol FERMACELL 2 E 11 (2x 10 mm).

- Mousse de polystyrène expansé
 $\varphi = 30 \text{ kg/m}^3$
ép. $\leq 70 \text{ mm}$
- Mousse de polystyrène extrudé
 $\varphi \geq 33 \text{ kg/m}^3$
ép. $\leq 100 \text{ mm}$

Plaque de sol FERMACELL 2 E 22 (2x 12,5 mm).

Pour renforcer encore l'isolation ou augmenter le niveau du système :

- Mousse de polystyrène expansé
 $\varphi = 30 \text{ kg/m}^3$
ép. $\leq 90 \text{ mm}$
- Mousse de polystyrène extrudé
 $\varphi \geq 33 \text{ kg/m}^3$
ép. $\leq 120 \text{ mm}$

Plaque de sol FERMACELL 2 E 13 (2x 10 mm + 20 mm de mousse de polystyrène).

Plaque de sol FERMACELL 2 E 14 (2x 10 mm + 30 mm de mousse de polystyrène).

Pour renforcer encore l'isolation ou augmenter le niveau du système :

- Mousse de polystyrène expansé
 $\varphi = 30 \text{ kg/m}^3$
et épaisseur totale d'isolant $\leq 70 \text{ mm}$

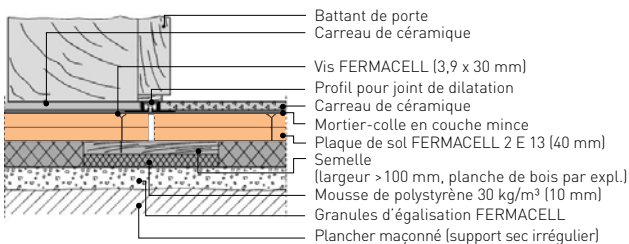
Plaque de sol FERMACELL 2 E 15 (2x 10 mm + 60 mm de mousse de polystyrène extrudé).

Pour renforcer encore l'isolation ou augmenter le niveau du système :

- Mousse de polystyrène extrudé
 $\varphi = 33 \text{ kg/m}^3$
ép. $\leq 60 \text{ mm}$

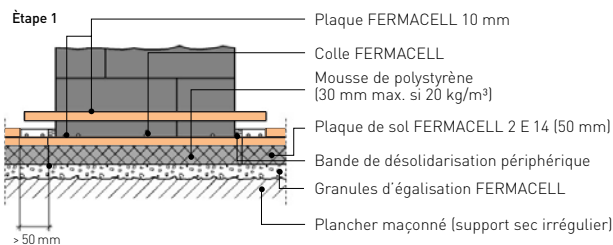
Croquis de détails.

Passage de porte avec joint de dilatation.



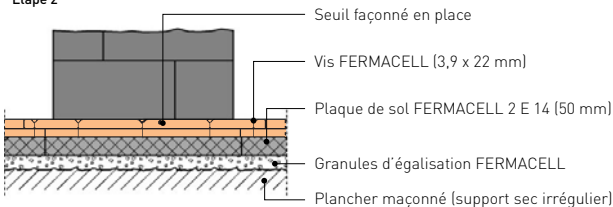
Seuil filant.

Étape 1



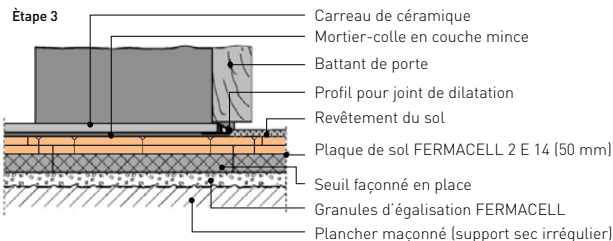
Seuil filant.

Étape 2

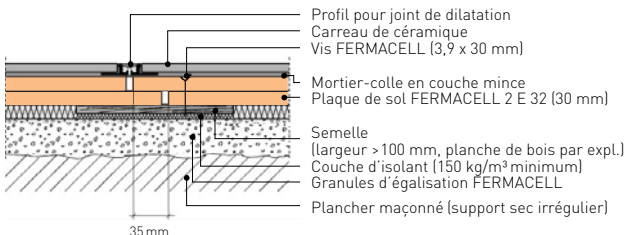


Seuil filant.

Étape 3



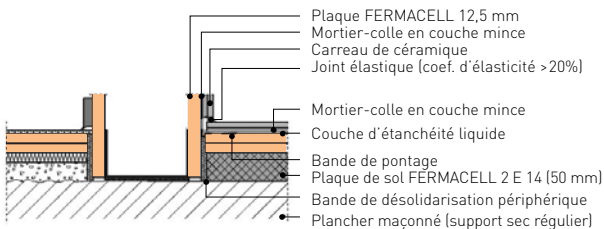
Joint de dilatation en partie courante.



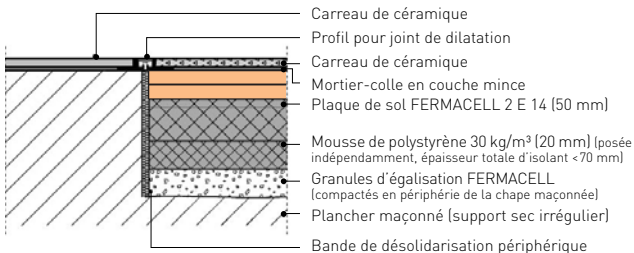
Liaison avec une cloison sèche FERMACELL.

Liaison normale

Liaison en local humide



Liaison avec une chape maçonnée.



Accessoires.



Colle pour plaque de sol FERMACELL.

Consommation :
20 à 25 m² par bouteille
(= 40 à 50 g/m²).
Consommation pour 3^{ème}
couche :
≈ 130 à 150 g/m²
Conditionnement :
Bouteille spéciale de 1 kg.

Vis autoperceuses FERMACELL.

Consommation : 15 pièces au m²
Consommation pour 3^{ème}
couche :
pour 3^{ème} couche :
= 25 pièces au m².
Conditionnement :
boîtes de 250 ou 1000 pièces.
Format :
3,9 x 19 mm ou 3,9 x 22 mm.



FERMACELL Enduit pour joint.

Consommation :
≈ 0,1 kg par m²
Conditionnement :
sac de 5 kg

Granules d'égalisation FERMACELL.

Consommation :
= 10 l/m² par cm d'épaisseur
de ragréage
Conditionnement :
sac de 50 l (=18,5 kg)



**Dalles
FERMACELL TS.**

Consommation :

10 unités/m²

Dimensions :

50 x 20 x 3 cm

Conditionnement :

200 pièces par palette

(20 m²)

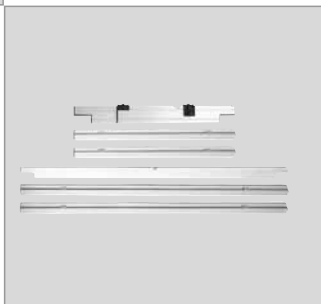
Poids :

= 34 kg/m² (730 kg/palette)

**Jeu de règles FERMACELL
pour ragréage.**

Conditionnement :

Kit de 6 éléments



Xella
Trockenbau-Systeme GmbH
Postfach 1460
D-38604 Goslar



Matériaux naturels
115 Avenue de Provence
26320 Saint-Marcel-les-Valence

Tel. 04 75 25 78 59
Fax 04 27 85 30 44
www.materiaux-naturels.fr